

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 59

Rubrik: Vie économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA PREDETECTION

DEVANCER AU MAXIMUM LE DANGER NAISSANT...

Son étude, sa mise en œuvre, son installation sont l'affaire des spécialistes VESTA - qui vous proposent parmi leur vaste gamme de techniques - la détection ponctuelle HOCHIKI, l'électronique d'avant-garde au service de la détection efficace.



HOCHIKI PID-B

Détecteur conçu avec circuits intégrés, ne nécessitant plus de polarisation, résistant aux chocs, vibrations, insensible aux courants d'air, aux fluctuations de température et de tension. L'absence de contacts mécaniques lui confère une durée de vie illimitée.

Agréments internationaux comme FM, UL, FOC, UPEA...

Etudes, plans, installations sur mesure et clef sur porte pour applications

privées,
communautaires,
administratives
et industrielles.



vesta s.a.

systèmes de détection
incendie et gaz de haute
fiabilité.

Bd de la Révision 24
B - 1070 BRUXELLES
Tél. (02) 523.89.71

Vie économique en Suisse

PRODUIT NATIONAL BRUT DE LA SUISSE

Selon les données de la Commission de recherches économiques, la valeur du produit national brut de la Suisse s'est élevée à 139.490 millions de francs en 1974. Cela représente un accroissement nominal de 7,8 %; en termes réels, l'augmentation a été de 0,2 %, par rapport à l'année précédente. Le produit national brut par habitant a ainsi été de 21.593 francs. Nominale, ce chiffre est de 1.476 francs, soit de 7,3 %, supérieur à celui de 1973. Mais comme le produit national brut a subi un renchérissement de 7,6 %, le produit réel, c'est-à-dire à prix constants, par habitant, a donc été inférieur de 0,3 % par rapport à 1973. Economiquement parlant, on peut dire de la croissance générale enregistrée en 1974 qu'elle a été nulle. (OSEC)

Evolution nominale (1971-1974)

Affectations	1971	1972	1973 (1)	1974 (2)
	en milliards de francs, aux prix courants			
1. Dépenses des consommateurs en biens et services	57,7	65,4	73,9	82,9
2. Dép. courantes de l'Etat et des ass. sociales	11,6	13,2	14,9	16,8
3. Formation intérieure brute de capital	29,6	34,8	37,5	36,9
a) Formation de capital fixe	28,6	33,8	36,2	36,1
dont : constructions	18,7	22,8	24,9	23,6
matériel	9,9	11,0	11,3	12,5
b) Variations des stocks	1,0	1,0	1,4	0,8
Demande intérieure	98,9	113,4	126,4	136,6
4. Ventes de biens et services à l'étranger	33,3	37,1	41,7	48,7
dont : biens	24,4	27,2	30,9	37,2
services	8,9	9,9	10,8	11,5
Demande globale	132,2	150,5	168,1	185,3
5. Moins : achats à l'étranger de biens et de services	33,9	37,1	42,0	49,4
dont : biens	30,3	33,1	37,7	44,8
services	3,6	4,0	4,3	4,6
Produit intérieur brut aux prix du marché	98,3	113,4	126,1	135,9
6. Revenu du travail et de la propriété reçu de l'étranger	4,4	5,0	5,9	6,7
7. Moins : revenu du travail et de la propriété versé à l'étranger	1,9	2,3	2,6	3,1
PRODUIT NATIONAL BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	100,8	116,1	129,4	139,5

(1) Estimations définitives
(2) Estimations provisoires

Principaux partenaires commerciaux de la Suisse en 1974

Fournisseurs	Import. en % du total	Clients	Export. en % du total
1. Rép. féd. d'All.	12.478,7	1. Rép. féd. d'All.	4.842,6
2. France	5.886,1	2. France	3.108,6
3. Italie	3.929,8	3. Italie	2.822,7
4. Etats-Unis	2.806,3	4. Grande-Bretagne	2.538,7
5. Grande-Bretagne	2.501,6	5. Etats-Unis	2.501,4
6. Autriche	2.108,9	6. Autriche	2.326,1
7. Pays-Bas	1.760,1	7. Japon	1.237,7
8. Belgique-Luxembourg	1.459,5	8. Suède	1.055,7
9. Suède	1.190,2	9. Espagne	929,7
10. Japon	1.027,1	10. Pays-Bas	920,6

Evolution de la balance commerciale suisse

Année	Importations	Exportations	Solde passif	Valeur des exportations en % de la valeur des importations
	en millions de francs			
1970	27.873,5	22.140,3	5.733,2	79,4
1971	29.641,6	23.616,9	6.024,7	79,7
1972	32.371,5	26.187,6	6.183,9	80,9
1973	36.588,6	29.948,3	6.640,3	81,9
1974	42.929,4	35.353,1	7.576,3	82,4

Accroissement des échanges commerciaux entre la Suisse et les pays en développement

En 1974, les échanges commerciaux entre la Suisse et les pays en développement se sont accrus dans de plus fortes proportions que les années précédentes. Les exportations suisses à destination de ces pays ont augmenté de 26 % par rapport à 1973, pour atteindre la somme de 7.811 millions de francs; ce montant représente un peu plus du cinquième du total des exportations suisses. Quant aux importations suisses en provenance de pays en développement, elles ont progressé davantage encore, puisqu'elles ont atteint 4.628 millions de francs soit 37,5 % de plus que l'année précédente. La part des achats suisses aux pays en développement par rapport à l'ensemble des importations a passé de 9,2 % en 1973 à 10,8 % en 1974. (OSEC)

Indice des prix en Suisse à fin décembre 1974

	Prix de gros		Prix de détail	
	1963 = 100	Ecart	Fin sept. 1966 = 100	Ecart
Fin décembre 1974	153,8		159,5	
Fin décembre 1973	139,7	+ 10,1 %	148,3	+ 7,6 %

Matières premières, produits semi-fabriqués et biens de consommation.

Principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des salariés.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RENCHÉRISSEMENT EN SUISSE EN 1974

Parmi les principaux groupes de dépenses figurant dans l'indice suisse des prix à la consommation, c'est celui de l'alimentation qui a accusé la hausse la plus marquée en 1974. Il est responsable de près d'un tiers de la hausse moyenne annuelle générale de l'indice, alors qu'on ne peut en imputer qu'un peu moins d'un sixième aux loyers et un huitième à chacun des groupes, habillement et chauffage-éclairage. La part des transports dans le renchérissement s'est élevée à 10 %, tandis que la part à la hausse générale des prix des groupes « santé et soins personnels », « aménagement et entretien du logement », « boissons et tabacs » ainsi qu'« instruction et divertissements » a oscillé entre le quizième et le trente-cinquième. Le taux moyen de renchérissement en 1974 a atteint 9,8 %. Il se décompose comme suit : alimentation : 3,1 %; loyers : 1,5 %; habillement : 1,2 %; chauffage et éclairage : 1,2 %; transports : 1,0 %; santé et soins personnels : 0,6 %; aménagement et entretien du logement : 0,5 %; boissons et tabacs : 0,4 %; instruction et divertissements : 0,3 %. (OSEC)

RECU DES VENTES DE PRODUITS PETROLIERS EN SUISSE

Les ventes en Suisse des principaux produits pétroliers, enregistrées au sta-

de des grossistes-importateurs, ont reculé de 11,3 % en 1974. C'est la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale que l'on constate une telle baisse. Plusieurs raisons sont à l'origine de ce déclin, notamment la limitation des ventes décrétées par les autorités (contingentement) au début de l'exercice, la douceur relative de l'hiver, la hausse de l'imposition, enfin et surtout la volonté des consommateurs de faire des économies en raison de la crise pétrolière. La consommation d'essence a régressé de 3,9 %, s'établissant à 2,41 millions de tonnes; les chiffres de vente mensuels montrent bien que la demande a fortement baissé après la hausse de la surtaxe de 10 centimes par litre institué à la fin du mois d'août. Toutefois, malgré le renchérissement constant du pétrole brut, les cotations du marché mondial libre ont commencé à s'effriter, de sorte qu'en Suisse également les sociétés se sont mises à réduire successivement les prix d'affichage, compensant ainsi à peu près le montant de la surtaxe. C'est pourquoi la demande s'est à nouveau affirmée en décembre 1974. Les ventes de l'ensemble des huiles de chauffage ont régressé de 14 %, passant à 8,23 millions de tonnes, cela en raison de la douceur relative de l'hiver. La consommation du carburant diesel a aussi baissé de façon notable, soit de 13,5 %, pour atteindre 0,66 million de tonnes. Ce fléchissement est essentiellement dû à la détérioration du climat conjoncturel dans le secteur de la

construction. Il convient enfin de relever la stabilité remarquable des ventes de carburateurs, qui n'ont baissé que de 1,2 % et se sont établies à 0,64 million de tonnes. (OSEC)

SWISSAIR : PLUS DE 5 MILLIONS DE PASSAGERS EN 1974

En 1974, l'offre de la compagnie aérienne Swissair a atteint 1.757,8 millions de tonnes-kilomètres, ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport à 1973. La demande a augmenté de 8 % pour atteindre 939,4 millions de tonnes-kilomètres. Le coefficient moyen de chargement a passé de 53 à 54 %. Swissair a transporté 5.373.000 passagers, soit 6 % de plus que durant l'année précédente. Les transports de fret se sont accrus de 15 % et le trafic de la poste de 3 %. Swissair a exploité 88.578 vols sur son réseau de lignes de 230.769 kilomètres. La plus forte hausse de trafic a été enregistrée en Afrique, où la demande a été particulièrement réjouissante en ce qui concerne le trafic du fret, ainsi que celui des passagers. Dans les secteurs du Proche et de l'Extrême-Orient, l'accroissement important de l'offre a été compensé par une augmentation notable de la demande; au Proche-Orient, c'est le trafic du fret, et en Extrême-Orient, celui des passagers qui ont accusé les plus fortes hausses. La progression du trafic a été plus modeste sur les lignes de l'Atlantique Sud et en Europe. Pour l'Atlantique Nord, le trafic des passagers a diminué de 6 %. En revanche, les trafics du fret et de la poste se sont accrus de façon satisfaisante. (OSEC)

LA CRISE MONDIALE DU TEXTILE AFFECTE LES COLORANTS SUISSES

Depuis l'automne dernier, les ventes de colorants suisses à l'étranger — elles ont représenté 20,3 % des exportations chimiques suisses en 1974 — sont en régression par rapport à 1973. Les taux de recul ont été de — 12 % en octobre, — 2,4 % en novembre, — 22,9 % en décembre et de — 30,7 % en janvier 1975. Cette évolution tient au fait que les colorants trouvent leurs débouchés dans des industries qui sont toutes plus ou moins affectées par le ralentissement économique mondial : c'est plus particulièrement le cas pour les industries textiles qui absorbent 65 % environ des colorants suisses. A cela s'ajoute la surévaluation du franc suisse par rapport aux monnaies étrangères, notamment au dollar, qui pénalise les spécialités suisses par rapport à leurs concurrents étrangers. Enfin, les colorants suisses ont été renchérissés par la hausse des matières premières (+ 150 % en 18 mois), qui entrent pour 55 % en moyenne dans les prix de revient des produits finis. (OSEC)

Selon un rapport publié par le Centre de Saint-Gall

CHIMIE SUISSE : L'EXPANSION POURRA ETRE MAINTENUE A CONDITION DE PRODUIRE DES SPECIALITES RECHERCHEES

« A condition que l'industrie chimique suisse parvienne à poursuivre la production de spécialités faisant l'objet d'une forte demande et dans la mesure où cette fabrication est basée sur une productivité croissante, on peut estimer que ses perspectives d'expansion à long terme sont bonnes. »

Tel est le diagnostic que M. G. Graf, directeur adjoint du centre d'études prospectives de Saint-Gall, collaborateur immédiat du professeur Kneschaurek, est venu proposer aux membres de la Société suisse des industries chimiques désireux de connaître les perspectives de ce secteur industriel dans la Suisse de demain.

« Cela ne signifie pas que les taux de croissance de la production, atteints jusqu'ici, pourront être maintenus : du fait que l'ensemble de l'expansion économique sera moindre, la demande en produits chimiques croîtra dans une mesure plus faible, mais cette croissance sera néanmoins plus forte que dans la plupart des autres secteurs de l'économie. »

De l'analyse de divers facteurs, M. Graf pense pouvoir déduire que « l'importance relative de l'industrie chimique continuera à grandir au sein de l'économie nationale ». Occupant en 1973 2,4 % de la population active, elle devrait employer le 3,1 % en 1985, sa contribution au produit national brut passera de 5,2 % en 1973 à 8,8 % en 1985 et sa part aux exportations de biens et de services, 1973 de 19,3 %, sera de 26,8 % dans dix ans.

« Ces perspectives favorables ne signifient pas que cette expansion sera exemptée de difficultés, dues au fait que nous allons au-devant d'un temps de soubresauts conjoncturels dont les conséquences nous confronteront à des problèmes nouveaux, tel celui de la « stagflation ».

Maintenir la recherche et le développement

Ces perspectives seront par ailleurs fonction des capacités qu'aura l'industrie chimique de développer des produits qui, d'une part, répondent à une forte demande et qui, d'autre part, puissent être fabriqués rationnellement. Une telle hypothèse n'est réaliste que dans la mesure où recherche et développement continuent d'occuper leur place d'aujourd'hui. C'est là que se situe la différence fondamentale entre les grandes et les petites entreprises.

M. Graf constate que « le ralentissement de la croissance économique

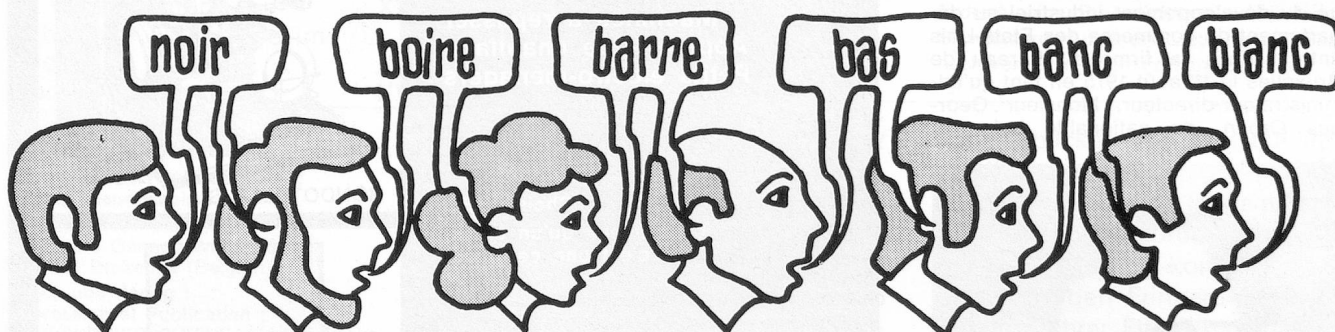
accroîtra les mutations structurelles sur les marchés indigène et internationaux. Pour qui veut s'y adapter, toute mutation structurelle implique des investissements, non seulement en équipements de production mais surtout en travaux de recherche et de développement. Dans leur phase initiale, de tels investissements ne sont pas porteurs de profits mais peuvent même entraîner des pertes. Pour les petites entreprises, qui n'ont que peu de réserves en liquidités, dont les possibilités d'autofinancement et de crédit sont limitées, ce processus d'adaptation risque de les conduire jusqu'à l'effondrement, même si leur structure, considérée à long terme, paraît saine et compétitive. »

UNE CIGARETTE NE CONTENANT QUE 80 % DE TABAC A ETE LANCEE A ZURICH

Bientôt une cigarette sans tabac ?

Cette nouvelle invention ne concerne en rien la controverse autour de la cigarette « No » ! souligne fermement la fabrique de cigarettes Laurens Rothmans, qui a lancé hier sur le marché suisse une nouvelle cigarette avec l'approbation du Service fédéral d'hygiène publique.

80 % de tabac maryland, 20 % d'un nouveau produit à fumer fabriqué à partir de substances végétales, le cytel,



le bouche à oreille. c'est... mhh... bbbien...

nous avons d'autres moyens de communication :

téléphonie - recherche de personnes - interphones - radiotéléphones - transmission d'alarmes - téléaffichage.
distribution de musique - transport par tube pneumatique - distribution - contrôle et enregistrement de l'heure.

AUTOPHON



1050 BRUXELLES
2000 ANTWERPEN
9002 LEDEBERG
4000 LIEGE

- rue de Naples 53
- Lange Leemstr. 429-431
- Brusselsesteenweg 1
- bd de la Sauvenière 64

(02) 511 22 50
(031) 30 99 65
(091) 23 97 61
(041) 23 41 85

la nouvelle cigarette reste extra-légère et garde l'arôme d'une cigarette faite avec 100 % de tabac.

Les responsables de l'entreprise, qui est la première avec une maison allemande à lancer ce nouveau mélange, affirment que la fumée de cytrene ne contient aucun élément qui ne se trouve déjà dans la fumée de tabac. En outre, elle ne contient aucune nicotine et d'autres substances s'y trouvent en proportions réduites.

La nouvelle cigarette devrait contenir 45 % de moins de condensé de fumée qu'une cigarette extra-légère normale. Le cytrene a été élaboré par une entreprise chimique américaine au cours de 17 ans de recherches. Etant donné le coût des recherches et des tests nécessaires, du fait aussi de la petite quantité produite actuellement, le cytrene ne coûte pas meilleur marché que le tabac et ne fait pas baisser le prix de la nouvelle cigarette.

Est-ce là un premier pas vers une cigarette fabriquée sans un brin de tabac ? Non, disent les responsables de la fabrique suisse, du moins pas dans un avenir prévisible. L'arôme du cytrene n'égale pas encore celui du tabac bruni par le soleil...

NOMINATIONS CHEZ EGON ZEHNDER

La S.A. Egon Zehnder International à Bruxelles, firme européenne de conseillers de directions générales, annonce que Monsieur Charles A. Fagan III, actuellement attaché pour l'Europe, chargé du développement industriel au département du commerce des Etats-Unis entrera dans la firme au bureau de Bruxelles le 1^{er} août 1975 en tant qu'administrateur-directeur. Monsieur Georges Orban, de nationalité belge et



associé du bureau de Bruxelles depuis 1970, est nommé membre du conseil exécutif de la firme. Il fut nommé responsable des études d'acquisitions-fusions de sociétés en 1973 et est également vice-président de Zehnder & Clark International depuis 1972.

BBC

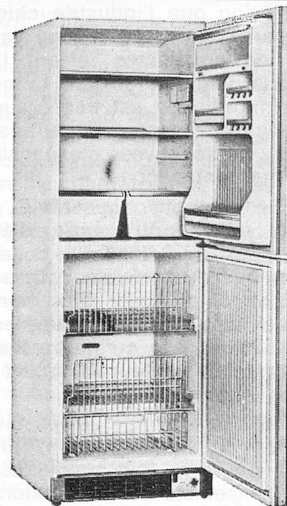
BROWN BOVERI

la marque de
réputation mondiale

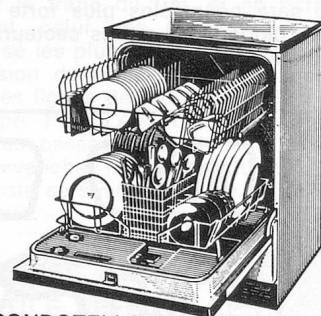
une gamme prestigieuse d'appareils électro- ménagers

Réfrigérateurs
Surgélateurs
Cuisinières
Hottes aspirantes
Rôtissoires
Matériel à encastrer
Lave-vaisselle
Machines à laver
Essoreuses
Séchoirs
Machines à repasser
Appareils de chauffage
Petits électro-ménagers

Choisir BBC
c'est mieux qu'un choix,
c'est une certitude.



FRIGO COMBINE KG 3830



RONDOTELLA SL



PRÄSIDENT EH 6045

Demandez encore aujourd'hui
tous renseignements à :
s.a. BROWN BOVERI n.v.
Dépt. Electro-Ménager

RUE DE STALLE 96 - 1180 BRUXELLES - TEL. (02) 77 30 00